

Procès-verbal de la réunion du CM du 03 octobre 2024

Séance du Conseil Municipal du 03 octobre 2024

Date de convocation : le 27 septembre 2024

Membres du Conseil municipal			
Afférents	Présents	Pouvoirs	Votants
12	11	0	11

L'an deux mille vingt-quatre, le 03 octobre à 20h, les membres du Conseil municipal de la commune de RENAC, légalement convoqués, se sont réunis sous la présidence de Monsieur Patrick BAUDY, Maire de Renac. La séance a été publique.

Votes		
Pour	Contre	Abstentions
11	0	0

Présents : M. Patrick **Baudy** - Mme Soizic Strouble – M. Damien Guillas – Mme Anne **Patault** - M. André **Chevalier** - Mme Clarisse **Frangeul** - Mme Sylvie **Morisseau** – M. Joël **Robert** – M. Philippe **Dardy**- Mme Cécile **Trotel** – M. Yves **Sorin** -

Absents : M. Kenny **Mesnil**

Pouvoirs : Néant

Secrétaire de séance : André **Chevalier**

Tableau des effectifs au 1^{er} octobre 2024

Il appartient au Conseil municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaire au fonctionnement des services.

Considérant qu'il y a lieu d'actualiser le tableau des effectifs suite :

- A l'augmentation du temps de travail d'un poste permanent à temps non complet ;
- Au départ en retraite d'un agent du service technique au 1^{er}/10/2024
- A l'arrivée d'un agent au service technique au 16/09/2024
- Au changement de grade d'un agent du service technique au 1^{er}/10/2024

Le Conseil municipal valide le tableau des effectifs ci-dessous

RENAC- Tableau des effectifs au 1^{er} octobre 2024					
	Catégorie	Temps de travail	Prévu	Pourvu	Statuts
Service administratif					
Rédacteur Principal de 1 ^{ère} classe	B	Temps complet	1	1	Titulaire
Adjoint administratif Principal de 1 ^{ère} classe	C	Temps complet	1	1	Titulaire
Service Technique : voirie - espaces verts – Bâtiments communaux					
Agent de maîtrise	C	Temps complet	1	1	Titulaire
Adjoint technique Principal de 1 ^{ère} classe	C	Temps complet	1	1	Titulaire
Service technique : restauration scolaire – Garderie scolaire - Entretien des bâtiments					
Adjoint technique Principal de 2 ^{ème} classe	C	81.26 %	1	1	Titulaire
Adjoint technique territorial	C	28.11 %	1	1	Stagiaire
Adjoint technique territorial	C	27%	1	1	Contractuel
Service culturel					
Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 2 ^{ème} classe	B	80%	1	1	Stagiaire

Lotissement des Chaffauds – DM N° 1

Le Conseil municipal adopte la décision modificative n° 1/2024 du budget du Lotissement concernant les arrondis de TVA pour lesquelles il n'y a pas de crédit prévu au budget.

Section d'Investissement			
Article	Objet	Dépenses	Recettes
6611	Intérêts des emprunts	0.07 €	
65588	Autres contributions obligatoires		0.07 €

Clôture du budget annexe Lotissement des Chaffauds

M. le Maire rappelle au conseil municipal que le budget annexe « Lotissement du Domaine des Chaffauds » a été ouvert par délibération 2011-04-06 en date du 15 avril 2011

Compte tenu de la vente des dernières parcelles cessibles, ce budget n'a plus lieu d'exister.

Il est à préciser que toutes les opérations comptables ainsi que la prise en charge du déficit par le budget principal de la commune ont été réalisées au cours de l'exercice budgétaire 2024.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, **ACCEPTÉ** la clôture du budget annexe « Lotissement du Domaine des Chaffauds » en date du 31/12/2024 et DIT que les services fiscaux seront informés de la clôture de ce budget soumis au régime de la TVA.

Redevance d'Occupation du Domaine Public – GRDF 2024

L'occupation du domaine public par les ouvrages de distribution de gaz naturel sur notre Collectivité donne droit au paiement d'une redevance (RODP). En outre, l'occupation provisoire du domaine public par les chantiers de distribution de gaz naturel sur notre collectivité donne lieu au paiement d'une redevance (ROPDP)

Par délibération 2022-089 et 2022-090 la commune de Renac a accepté les propositions de GRDF concernant l'instauration de la RODP provisoire.

Calcul de la redevance RODP :

$(0.035 \times L + 100) \times CR$ pour 1355 ML = 209 €

Calcul de la ROPDP

$(0.7 \times L) \times CR$ pour 1660 ML = 1 406 €

Le Conseil municipal valide la **redevance totale 2024 de 1 615 €**

Maison Madeleine - Avenants

Annule et remplace la délibération D2024-056. L'ordre et la numérotation des avenants étant erronés, il convient de reprendre les avenants du lot 5 comme ci-dessous.

Différents lots font l'objet d'avenants pour les travaux de réhabilitation de la Maison Madeleine.

Le Conseil municipal valide l'ensemble des avenants ci-dessous :

Lot 5 – menuiseries bois - FEVRIER Bâtiments

- Avenant n° 1 – Lot 5 : 636.00 € HT
- Avenant n° 2 – lot 5 : 977.00 € HT
- Avenant n° 3 – lot 5 : 3 096.33 € HT
- Avenant n° 4 – lot 5 : 587.00 € HT
- Avenant n° 5 – lot 5 : 524.00 € HT

Soit une plus-value de 5 820.33 € HT

- Marché initial : 50 781.80 € HT - Nouveau montant du marché : **56 602.13 € HT**

Lot 6 – Cloison – Isolation – EURL LEGAL SHREINER

- Avenant n° 1 – lot.6 : 1 860.30 € HT
- Avenant n° 2 – lot 6 : - 181.00 € HT
- Avenant n° 3 – lot 6 : 95.00 € HT

Soit une plus-value de 1 774.30 € HT

- Marché initial : 27 574.00 € HT - Nouveau montant du marché : **29 348.30 € HT**

Lot 13 – Ravalement – VIGNON Construction

- Avenant n° 1 – lot.13 : - 2 179.91 € HT

Soit une moins value de 2 179.91€ HT

- Marché initial : 50 002.10 € HT- Nouveau montant du marché : **47 822.19 € HT**

Energies du Canut à l'Oust- Désignation du Représentant communal

Par délibération D2024-059, le Conseil municipal a validé la création d'Energies du Canut à l'Oust, société de projets entre plusieurs communes pour la mise en œuvre de production d'énergies renouvelables dont l'Energie solaire photovoltaïque.

Il convient de désigner un représentant pour siéger au Conseil de coopération.

Le Conseil municipal désigne Monsieur Patrick Baudy comme représentant de la Commune de Renac pour siéger au Conseil de coopération

Biens sans maître- Valeur vénale

Par délibération D2023-073, le Conseil municipal a validé l'incorporation des biens sans maître dans le patrimoine communal des propriétés appartenant à feu Madame DOSSEUL Marie et feu Madame BESNARD Marie

Il convient désormais de donner la valeur vénale de ces biens.

Le Conseil municipal valide la proposition de s'appuyer sur le barème indicatif de la valeur vénale dominante des terres agricoles d'Ille-et-Vilaine et du Pays de Redon, soit **0.36 €/m²**.

Devis jeux sportifs

La Commission voirie/aménagements a travaillé sur la mise en place de jeux sportifs extérieurs. Dans un premier temps, il s'agit de l'aménagement de la placette du Domaine des Chaffauds par la mise en place d'une table de ping pong et d'une structure de basket ball.

Le Conseil municipal valide les devis suivants :

- Synchronicity – table de ping pong extérieure : 2 793.60 € TTC
- Sport Nature – Structure min basket : 807.53 € TTC

Informations diverses

Monsieur le Maire informe l'assemblée des points suivants :

- Demande de subvention des Jeunes agriculteurs Sud 35- Parade du 14 décembre 2024 – passage dans le bourg de Renac

Les élus sont favorables à une participation de la Commune mais souhaiterait avoir connaissance de diverses informations au préalable (présence de jeunes agriculteurs renacais, budget, horaires etc...). La question est reportée au CM prochain

- Breizh ressources- Per Tamaris – Recherches minières

Monsieur le Maire fait part des informations reçues par Breizh Ressources concernant les éventuelles recherches minières dans la Commune. Il évoque le questionnement des Maires des communes voisines concernées et d'une réunion le 18 octobre pour l'adoption d'une position partagée.

- Redon Agglomération : Schéma Directeur des Energies Renouvelables :

Afin d'avoir un échantillon représentatif des acteurs du territoire, Redon Agglomération demande une liste de personnes tirées au sort qui seront conviées le 23 novembre à une réunion sur la stratégie territoriale proposée dans le Domaine des Energies renouvelables.

Les élus ont procédé au tirage au sort avec la liste électorale (1 n° de page – 1 n° d'ordre dans la page)

- Discussion sur la suite à donner au Lotissement des Chaffauds – La tranche 1 étant terminée, les élus sont favorables au dépôt d'un PA pour une 2^{ème} tranche. Un rendez-vous sera pris avec le Conseiller aux décideurs locaux du SGC pour connaître la faisabilité financière.

- Zone de la Gautrais – Aménagements - Un rendez-vous est demandé à Redon Agglomération

- M. André Chevalier fait part du commencement des travaux voirie le 10 octobre sur les secteurs de la Poussinai, du Bas-Gutz, les Presselais, la Gruche

- Mme Soizic Strouble fait part du dispositif argent de poche la 1^{ère} semaine des vacances

- M. Damien Guillas informe que les festivités de Noël auront lieu le samedi 14 décembre

Le Maire,
Patrick BAUDY